

REGLEMENT DU TOURNOI INTER REGIONAL DE TENNIS DE TABLE D'EAUBONNE (95), HOMOLOGUE N° 15

Le CSM Eaubonne organise les 04 et 05 juin 2011 au Gymnase du Luat, route de Montlignon, 95600 Eaubonne, un tournoi inter-régional homologué n° 15, réservé aux joueurs licenciés traditionnels FFTT de la ligue Ile de France et des ligues limitrophes (Haute Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Centre).

Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar avec boissons et sandwichs sera à la disposition des joueurs et des spectateurs. Les performances seront comptabilisées avec un coefficient de 0,5.

Renseignements sur <http://pagesperso-orange.fr/eaubonne.tt> ou par mail: csme-tennisdetable@wanadoo.fr
(ATTENTION pas d'inscription à cette adresse !)

Article 1 : Cadre général

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. en vigueur sur 23 tables. Les balles utilisées seront de couleur orange ou blanche. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours (phase 2) et d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de tennis de table en compétition si la mention "certificat médical présenté" ne figure pas sur la licence. Tout joueur qui ne peut pas prouver, selon les modalités établies par la Fédération, qu'il est en possession d'une licence en cours de validité ne sera pas autorisé à participer.

Article 2 : Tableaux, horaires, dotations

Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués (les poules débiteront 30 minutes après la fin du pointage).

SAMEDI 04 JUIN 2011	Fin du Pointage	Dotation Vainqueur	Finaliste	Demi finalistes	Quart de finalistes
A – 899 pts maxi	9h30	50 €	25 €	15 €	lots
B – 1199 pts maxi	13h	55 €	30 €	15 €	lots
C – 1499 pts maxi	10h30	70 €	35 €	20 €	lots
D – 1799 pts maxi	14h	90 €	45 €	20 €	lots
E – 1999 pts maxi	16h30	140 €	70 €	35 €	lots
DIMANCHE 05 JUIN 2011	Fin du Pointage	Dotation Vainqueur	Finaliste	Demi finalistes	Quart de finalistes
F – TS dames	14h	100 €	50 €	25 €	lots
G – 1299 points maxi	9h30	60 €	30 €	15 €	lots
H – 1599 pts maxi	13h	80 €	40 €	20 €	lots
I – 1899 pts maxi	10h30	100 €	50 €	25 €	lots
J – TS	15h	200 €	100 €	50 €	25 €

Les dernières finales sont prévues à 21h30 le Samedi, et 20h30 le Dimanche.

Le total des dotations s'élève à 2 410€. Elles seront remises par chèque, (à l'ordre des parents pour les mineurs) et sous forme de lots pour les ¼ de finale.

Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximum, les dotations du tableau seraient alors divisées par deux. (à l'exception du tableau féminin, dont les dotations sont garanties)

Article 3 : Déroulement sportif.

Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 69 joueurs, soit 23 poules de 3 joueurs ; Seul le tableau féminin est limité à 24 joueuses.

Les poules seront constituées selon la méthode du "serpent". Le premier et deuxième de chaque poule seront placés dans un tableau à élimination directe selon un tirage au sort international qui sera effectué à la table d'arbitrage dès la fin des premières poules de chaque tableau.

Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

(suite du règlement en page 2)

Article 4 : Conditions de participation

Ne peut participer au tournoi tout club devant disputer une compétition officielle ce même jour figurant au calendrier. **Tout club qualifié pour le Bernard Jeu national n'est pas autorisé à prendre part au tournoi.**

La participation des féminines est admise dans tous les tableaux.

Article 5 : Inscriptions

Les droits d'engagements sont fixés à **8 € par tableau, 15€ pour 2 tableaux dans la même journée.**

Il n'est possible de s'inscrire que dans **2 tableaux maximum** par journée. Un joueur pourra éventuellement intégrer un 3^{ème} tableau sous réserve qu'il soit effectivement éliminé d'au moins un des deux tableaux avant la fin du pointage.

Les inscriptions se feront UNIQUEMENT par mail (tournoi.eaubonne@gmail.com). Nous accuserons réception de votre inscription. Merci de nous prévenir en cas de désistement.

Le règlement se fera sur place.

Les inscriptions pourront se faire jusqu'au Vendredi 03 juin 2011 à 21h.

Article 7 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi ainsi que pour les accidents qui ne seraient pas liés au fait de la participation à la compétition.

Article 8 : Juges Arbitres

Le déroulement sportif du tournoi est placé sous la responsabilité de Clément SOGORB (JA3). Il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il sera assisté d'Olivier Blanc-Rosset (JA2) pour la saisie dans SPID.

Article 9

Tout engagement vaut implicitement acceptation de l'ensemble des articles du présent règlement.